

que la formule de procédures non pénales renforcerait les pouvoirs des administrateurs.

• 1120

Mme MacInnis (Vancouver Kingsway): Je vous remercie beaucoup, Monsieur Henry.

M. McGrath: Monsieur le président, accepteriez-vous une motion d'ajournement vu que nous avons dépassé le temps qui nous est attribué? D'autres comités commencent leurs délibérations.

Le président: Sûrement, mais avant de lever la séance, s'il n'y a pas d'autres questions, plaît-il au Comité d'adopter le crédit 10?

M. McGrath: Monsieur le président, j'aurais un certain nombre de questions, si vous voulez bien.

Le président: Alors, nous réserverons le crédit 10, et nous ajournerons jusqu'à nouvelle convocation du président.

LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Président: M. GASTON ISABELLE

PROCÈS-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES

N° 4

SÉANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 1968

Concernant

Les postes énumérés au budget principal avisé de 1968-1969,
concernant la Consommation et les corporations.

TÉMOINS:

Du ministère de la Consommation et des Corporations: MM. J. P. Grandy,
sous-ministre, et J. J. Quinlan, G.C., sous-directeur des enquêtes et
recherches, Loi relative aux enquêtes sur les conditions.